



## BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Montant de la Garantie GESTION : 120 000€

HONORAIRES DE LOCATION TTC	A la charge du bailleur	A la charge du locataire
- Honoraires de visite, constitution du dossier & rédaction de bail	5€ / m <sup>2</sup>	5€ / m <sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2€ / m <sup>2</sup>	2€ / m <sup>2</sup>
<b>REMUNERATION TOTALE</b>	<b>7€ / M<sup>2</sup></b>	<b>7€ / M<sup>2</sup></b>
- Honoraires de négociation	20% du loyer mensuel hors charges	

Dans le cadre de partenariat, les honoraires affichés correspondent au barème appliqué par le partenaire

### HONORAIRES DE LOCATION DES BAUX COMMERCIAUX ET BAUX PRECAIRES

Honoraires à la charge du locataire

- Baux précaires : 10% HT du loyer annuel, avec un minimum de 1000€ HT
- Baux professionnels ou commerciaux 10% HT du loyer annuel, avec un minimum de 2000€ HT

### HONORAIRES DE LOCATION DES GARAGES

Un loyer mensuel à la charge du bailleur et un loyer mensuel à la charge du locataire

### HONORAIRES DE LOCATION DE BOX DE STOCKAGE

Un loyer mensuel à la charge du locataire

### HONORAIRES DE GESTION

5.83% HT du loyer net propriétaire soit 7.00% TTC

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE

Montant de la Garantie TRANSACTION : 300 000€

PRIX DE MISE EN VENTE TTC	HONORAIRES MAXIMUM TTC
< 40 000€	6000€
De 40 001€ à 200 000€	+ 5%
De 200 001€ à 300 000€	+ 4%
Au-delà de 300 000€	+3%

Calculé sur le prix de mise en vente.

Il est précisé que les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat  
Remise de 2000€ TTC sur les mandats simples (Les prix affichés tiennent compte de cette remise éventuelle)